

LES DIRECTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA CÔTE-NORD ET DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE DÉPOSENT UN MÉMOIRE LORS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Baie-Comeau et Gaspé, le 6 mars 2017 – Les directions régionales de santé publique de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine joignent leur voix dans un mémoire déposé dans le cadre de la Consultation publique sur la sécurité routière, afin de sensibiliser la population et les décideurs à la réalité particulière des régions périphériques.

Même si le nombre de décès et de blessés graves a diminué au fil des ans, les régions périphériques, comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, demeurent surreprésentées au regard des victimes de la route avec des taux d'accidents et de mortalité plus élevés qu'ailleurs au Québec. Ces régions se distinguent entre autres par de grandes distances à parcourir, une faible accessibilité au transport actif ainsi que la présence de véhicules lourds et d'animaux sauvages sur les routes. De plus, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord sont composées presque exclusivement de plusieurs municipalités reliées entre elles par une seule route.

Les traumatismes routiers constituent une préoccupation pour les directeurs de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, Dr Yv Bonnier Viger et Dr Stéphane Trépanier, qui souhaitent une stratégie d'intervention axée sur plusieurs facteurs afin d'améliorer la sécurité routière dans les régions périphériques.

Différents thèmes sont abordés dans le mémoire, soit l'alcool au volant, la fatigue, la vitesse, la santé des conducteurs, les véhicules lourds ainsi que l'aménagement, la signalisation et l'entretien des routes. Parmi les recommandations de la santé publique, mentionnons :

- Réduire le taux d'alcoolémie permis à 50mg/ml pour les conducteurs non assujettis au permis probatoire.
- Mettre en œuvre des moyens permettant le dépistage aléatoire d'alcool.
- Soutenir les organismes qui offrent un service de raccompagnement.
- Informer les conducteurs de l'importance de la fatigue comme cause d'accident.
- Insister sur le fait que le sommeil est la meilleure stratégie pour combattre la fatigue à court terme sur la route (faire 15 minutes de sieste dans un endroit sûr).
- Aménager des haltes et aires de repos et les rendre accessibles sur une plus longue période.
- Installer des bandes rugueuses sur les routes lors de la mise à niveau du réseau routier.
- Accroître les stratégies visant à réduire la vitesse, notamment par la surveillance policière, les radars photographiques et des aménagements permettant de réduire la vitesse.
- Limiter la vitesse des véhicules lourds selon les normes en vigueur.
- Intégrer des aménagements tenant compte du vieillissement de la population (lettrage agrandi sur les panneaux, lumières plus brillantes, carrefours avec décompte numérique visuel, etc.).
- Aménager des circuits (sentiers pédestres, pistes cyclables) favorisant le maintien de saines habitudes de vie à proximité des lieux habités.
- Inviter les aînés à actualiser leurs connaissances en conduite automobile.

...2

- Modifier la réglementation pour s'assurer de tenir compte de la présence de vélo et de piétons lors de la réfection des routes.
- Doter les routes numérotées à l'extérieur des zones habitées d'accotements pavés bien entretenus et suffisamment larges pour y encourager la pratique sécuritaire du vélo.
- Aménager l'entrée et la sortie des zones habitées de façon à réduire les conflits entre les usagers du réseau (ex. : carrefours giratoires, îlots déflecteurs, élargissement des trottoirs, rétrécissement de la chaussée aux intersections, etc.).

En plus de favoriser la réduction des blessures ou des décès sur les routes, ces différentes mesures contribueraient à la création d'environnements favorables à la santé, un objectif visé par la santé publique.

Les directions de santé publique de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tiennent à remercier l'Institut national de santé publique (INSPQ) pour sa collaboration à la rédaction de ce mémoire, qui peut être consulté sur les sites Web suivants : www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca et www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 2268

Geneviève Cloutier
Adjointe à la présidente-directrice générale et aux relations avec les médias
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie
418 368-3301, poste 3654